

Est-il déraisonnable de lui demander d'où provenaient ces renseignements concernant le portefeuille des actifs? Où a-t-on pris ces renseignements que le gouvernement a considérés être les plus sûrs à lui avoir été fournis? Est-ce le ministre lui-même qui les a fournis? D'où ont-ils été tirés? C'est ce que je voudrais bien savoir. Je n'ai certainement pas besoin de m'adresser au gouverneur de la Banque du Canada pour qu'il me répète ce que le ministre a déclaré au Sénat cet après-midi.

**Le sénateur Roblin:** Je n'en démords pas, honorables sénateurs, car, bien que je puisse faire une déclaration générale sur la politique du gouvernement, et il est d'ailleurs de mon devoir de le faire, et d'expliquer dans cette déclaration sur quoi le gouvernement s'est fondé pour arrêter sa décision, ce que j'ai fait, si l'on souhaite examiner la question à fond pour découvrir ce qui s'est produit au juste, qui s'est penché sur l'affaire, quelle réponse a été fournie, quelles vérifications ont été effectuées, toutes des questions qui intéresseraient certainement les honorables sénateurs, il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que je puisse répondre à tout cela, et je dis à mon collègue que je ne le peux pas.

**L'honorable D. G. Steuart:** Qui vous l'a dit? Quelqu'un a sûrement dû vous l'apprendre.

**Le sénateur Roblin:** Venez au comité. Si le sénateur Steuart a une question à poser, je serai heureux d'y répondre.

**Le sénateur Steuart:** Qui vous l'a dit? C'est tout ce que nous voulons savoir. Qui vous a dit que c'étaient les renseignements les plus sûrs dont on disposait? Quelqu'un doit bien vous l'avoir dit. Vous ne l'avez pas inventé. Qui vous l'a dit?

• (1420)

**Le sénateur Roblin:** Voilà une question facile. C'est la ministre qui a comparu au Sénat qui me l'a dit, voilà qui c'est. Si les honorables sénateurs veulent connaître les sources de cette déclaration, pour ma part, mes remarques se fondaient sur le mémoire ministériel qui a été autorisé par la ministre, sous réserve des avertissements que j'ai signalés au passage en mon nom propre. Si les honorables sénateurs veulent interroger cette ministre ou ses collaborateurs ou qui que ce soit, nous devrions prendre des dispositions pour le faire. C'est à nous d'établir un emploi du temps.

**Le sénateur Steuart:** Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire. Si c'est la ministre qui l'a dit au leader du gouvernement, celui-ci l'a-t-il crue sur parole? Ne l'a-t-il pas mise en doute? S'est-elle contentée de dire au leader du gouvernement ce qu'il devrait déclarer au Sénat? Le leader du gouvernement se contente-t-il de répéter ses propos? Je répète ma question: ne l'a-t-il pas mise en doute? Ne lui a-t-il pas demandé quelles étaient ses sources?

**Le sénateur Roblin:** J'ai pour habitude, honorables sénateurs, de croire en l'exactitude des renseignements que me donnent mes collègues.

**Le sénateur Steuart:** Quelle erreur!

**Le sénateur Roblin:** Je n'ai jamais estimé qu'il m'incombait de faire l'inquisiteur, d'agir dans leur dos et de demander à voir leurs mémoires ministériels et autres. Je serais très surpris

si, à l'époque où mon honorable ami faisait partie du cabinet de la Saskatchewan, il n'avait pas jugé utile d'accepter à la lettre les déclarations de ses collègues. C'est sans aucun doute ce que j'ai fait en l'occurrence et je n'ai pas à m'en excuser.

Je le répète, la ministre était là et les sénateurs pouvaient lui poser toutes les questions qui leur passaient par la tête.

Je ne cherche pas à nier que nous nous heurtons à un problème grave ni que les honorables sénateurs ont le droit d'obtenir des renseignements à ce sujet. Je leur conseille tout simplement la meilleure façon de les obtenir.

**Le sénateur MacEachen:** Honorables sénateurs, je voudrais simplement poser une autre question. Le leader du gouvernement a déclaré qu'en mars, le gouvernement s'était appuyé sur les meilleures informations dont il pouvait disposer, et il a refusé de préciser ces renseignements ou leur source. Voici ce que je voudrais demander au ministre: croit-il encore, le 18 septembre 1985, que ces renseignements étaient les meilleurs renseignements dont pouvait disposer le gouvernement?

**Le sénateur Roblin:** Quand mon honorable collègue sera au comité et aura l'occasion de poser ses questions et de se faire une opinion, je serai alors curieux de voir sa réaction à cette question, car je n'ai nullement l'intention d'y répondre pour l'instant. C'est quelque chose qui se dégagera de la discussion en comité.

**Le sénateur MacEachen:** Je crois qu'il est de plus en plus effarant de voir à quel point le leader du gouvernement est incapable de s'expliquer sur ses propres déclarations de cet après-midi. Ce serait une chose de l'interroger sur les déclarations de quelqu'un d'autre, mais c'est lui-même qui est incapable de préciser ce qu'il a dit lui-même cet après-midi. Je suppose qu'il voudrait que je le convoque au comité pour lui demander s'il pense rétrospectivement que les meilleures informations dont disposait le gouvernement en mars étaient véritablement les meilleures informations disponibles. Il me dit qu'il ne répond pas à ma question, et qu'il faut que je la pose en comité. C'est grotesque.

**Le sénateur Roblin:** Il est regrettable que mon honorable collègue n'écoute pas plus attentivement les réponses qu'on lui donne dans cette enceinte et les questions que l'on pose. Le sénateur Steuart m'a demandé qui m'avait donné les renseignements. Il m'a demandé quelles étaient les informations disponibles. Je lui ai dit que les meilleures informations disponibles étaient celles qui m'avaient été communiquées par ma collègue. Je n'essaie pas d'éluder la question; j'y ai répondu. Ce que je dis, c'est que si un honorable sénateur veut approfondir cette question et demander à ma collègue sur quoi se fondait le conseil qu'elle m'a donné, il peut le faire.

**L'honorable John M. Godfrey:** Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire. J'ai appris que des dirigeants de la Banque Toronto Dominion estimaient que pour obtenir les meilleurs renseignements disponibles il suffisait d'envoyer 40 de leurs experts examiner le portefeuille de la banque. La banque avait pris des dispositions pour le faire tout juste avant la fin de semaine ou au cours de cette dernière quand le gouvernement est intervenu pour le lui interdire.